



Bruxelles, le 21 avril 2020

Chers parents, chers élèves,

Avec cette période de confinement qui se prolonge jusqu'au 3 mai pour le moment, nous espérons d'abord que chacune et chacun d'entre vous parvient toujours à trouver son équilibre et à s'appuyer sur les réseaux de solidarité afin de briser l'isolement qui pourrait se présenter.

La suspension des cours n'est pas une situation facile à vivre, tant pour les élèves que pour vous. Nous avons décidé au sein de l'école de suivre scrupuleusement les mesures prises par la Ministre de l'Education, Madame Caroline Désir, rappelées dans la circulaire 7541, et de proposer des travaux, des exercices et des lectures qui permettront à chacune et chacun de revoir et/ou d'approfondir les matières vues, de peaufiner des techniques apprises, de continuer à s'outiller pour donner du sens aux informations reçues et vécues. Ces travaux ne couvrent aucune nouvelle matière mais approfondissent celles qui ont déjà été vues. Ils doivent pouvoir être faits en toute autonomie par les élèves.

Comme au mois de mars, vous trouverez sur notre site un document par classe qui reprend les consignes et les liens vers les cours et/ou les professeurs concernés.

Certains d'entre eux ont communiqué une adresse mail à laquelle vous pouvez les joindre pour obtenir des documents complémentaires sur lesquels travailler. D'autres ont donné des liens vers des sites internet où ils proposent différents outils. Certains sont déjà en contact avec leurs élèves.

Dans la continuité de ce que nous avons prévu précédemment, nous espérons que ces travaux permettront aux élèves de garder une habitude de travail chez nos élèves qui pourront ainsi continuer à entraîner leurs compétences. Ce faisant, nous espérons que chacune et chacun maintiendra un lien social avec l'école, avec les professeurs, ainsi qu'avec les ami-es. Par ailleurs, les différents outils technologiques actuels permettent de se partager les informations, les contenus et également les questionnements que chacune et chacun peut avoir.

Concernant la suite de l'année, nous pouvons à ce stade et selon la circulaire 7541, vous informer que le Gouvernement de la Communauté Française a décidé d'annuler les épreuves externes certificatives (CEB, CE1D, CESS) et qu'il ne peut y avoir de sessions d'examens.

La Ministre de l'éducation indique également dans la circulaire 7541 que nous sommes tenus de favoriser la continuité des apprentissages jusqu'au 26 juin et l'organisation des conseils de classe jusqu'au 30 juin. Concernant les modalités de réussites, la circulaire nous indique que nous recevrons prochainement des recommandations afin d'encadrer au mieux les décisions dans une optique d'équité et d'éviter de préjudicier les élèves dans la poursuite de leur parcours scolaire.

Nous vous demandons de rester prudent, d'être attentif les uns aux autres et de respecter les consignes données par les autorités publiques. Nous vous souhaitons un bon travail, beaucoup de courage et nous vous remercions pour votre confiance.

N. Dauphin  
Directeur a.i.

I. Soetaert    Cl. Legrain  
Directeur.trice-adjoint.e a.i.